

## Arrêté stationnements espaces verts

Afin de préserver les espaces verts et face au constat de recrudescence des stationnements de véhicules sur les pelouses du domaine public ;



Madame le Maire a pris un arrêté interdisant tout stationnement sur ces espaces. Vous encourez une amende de 135 € pour toute infraction à cet arrêté.

La gendarmerie de Villers-Bocage sera en charge d'appliquer cette mesure.

## Vente tables en bois

En date du 16 octobre 2020, le Conseil Municipal a délibéré afin de proposer à la vente les anciennes tables en bois de la salle des fêtes, pour la somme de 20€ par table (nous disposons de 10 tables).

La priorité sera donnée aux allonvillois. Si vous êtes intéressé, merci de déposer votre candidature en mairie avant le 09 novembre 2020.

Dans un souci d'équité, s'il y a plus de candidatures que de tables disponibles, il sera procédé à un tirage au sort pour les attributions

## Commémoration du 11 novembre 1918

C'est avec regret que nous sommes dans l'obligation de vous annoncer que la commémoration du 11 novembre se fera en comité restreint, les rassemblements sur la voie publique étant règlementés. Le pot de l'amitié ne pourra donc pas avoir lieu. Nous vous remercions de votre compréhension



## Annulation marché de Noël

Toute l'équipe Créa'llonville vous informe, avec une grande tristesse, que le marché de Noël 2020 ne pourra pas avoir lieu les 14 et 15 novembre pour cause de problèmes sanitaires liés à la Covid 19.

Nous envisageons de faire un « Marché Printanier » et vous tiendrons informés des dates.

Marie-Hélène BLANDUREL, Trésorière  
Catherine ALEXANDRE, Présidente



## Location salle polyvalente

Au vu des conditions sanitaires qui se dégradent, la Préfecture interdit les locations de salle communales pour des festivités familiales ou associatives, jusqu'à nouvel ordre. Dès que la mesure sera levée, nous ne manquerons pas de vous en informer

## Permanence impôts à l'Atrium

Nous vous informons qu'une permanence de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Somme est à votre disposition pour toute question relative à vos impôts, le mardi de 9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires).

## *Arrêté fermeture de l'église*

Inquiète de l'état de dégradation avancé de l'église, Madame le Maire a fait appel au service du CAUE80 pour un diagnostic.

En l'attente d'une étude, elle se voit contrainte de prendre un arrêté de fermeture de l'église afin de protéger la population de tout risque éventuel.

Cette décision est prise en concertation avec la Paroisse de Villers-Bocage. Une rencontre avec le Père Boko a permis de déterminer que vos cérémonies (mariage, deuil, baptême), pourront être délocalisées dans une église proche. Croyez bien que nous regrettons les désagréments occasionnés et que nous ferons notre possible pour répondre à la sécurisation des lieux

## *Entraînement de la gendarmerie*

Le lundi 02 novembre, la gendarmerie procèdera à un entraînement avec utilisation d'un hélicoptère entre Querrieu et Allonville.



1:00

## *Minute de silence*

A la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire/géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine cruellement abattu, la mairie a pavoisé les drapeaux en berne pendant trois jours : du mercredi 21 octobre au vendredi 23 octobre 2020.

Dans le respect des gestes barrières, les membres du Conseil Municipal se sont rassemblés devant l'école le vendredi 23 octobre, afin d'observer une minute de silence.

Ce rassemblement s'est déroulé en comité restreint afin de respecter les consignes de la Préfecture.

## *Annulation du repas des aînés*

En raison des conditions sanitaires, La commune se voit dans l'obligation d'annuler le repas des aînés initialement prévu le dimanche 6 décembre 2020.